

Réunion quartier « La côte » 5/12/2014

Plus de 50 personnes présentes à cette 5^{ème} et avant-dernière réunion de quartiers : les habitants du « Mont » sont venus nombreux.

Introduction par M. le Maire :

- Situation financière de la commune, explications sur la création de la communauté de communes, sur le transfert des charges réalisé en 2002 et conduisant aujourd'hui à une attribution de compensation négative pour la commune, « rendant » 25 000€ à la Comcom, là où les autres communes se partagent annuellement 2 500 000€.
- Bâtiments communaux vieillissants : gymnase dont la couverture est à revoir, école (locaux exigus et peu entretenus, logement de fonction laissé à l'abandon).
- Manque de foncier, depuis des années aucune prévision n'a été faite.

Voilà les éléments avec lesquels il faut composer, voilà pourquoi nous nous sommes fixés des priorités et que nous mettons en œuvre notre programme sur le terrain :

- Économies : éclairage public, chauffage bâtiments (régulation réalisées, chaudière remplacée, robinets thermostatiques)
- Si possible acquisition de foncier.
- Maîtrise de l'urbanisme (en fonction des infrastructures, de l'accueil...)
- Protection de l'environnement (biodiversité...)
- Image du village (propreté, lutte contre les incivilités, la vitesse, les stationnements sauvages les déjections canines...).
- Rôle de facilitateurs auprès des associations (soutien lors des différentes organisations lancées par nos associations).
- Services à la personne (CCAS...)

Les questions :

- ✓ Questions relatives à l'éclairage public : explication des coupures (170 lampadaires sur les 473 que compte la commune) en vue de réaliser des économies substantielles et de protéger l'environnement. Remarque faite sur les leds (impossible de remplacer les ampoules actuelles par ce type d'éclairage qui nécessite un support différent). Disparité dans certains quartiers due aussi bien à des coupures réalisées peut-être un peu trop rapidement et à des ampoules grillées. Nous passons dans les quartiers fréquemment, rencontrons les habitants et discutons avec eux de ces problèmes. Par ailleurs l'entreprise adjudicataire a été chargée de remplacer les ampoules défectueuses (travail commencée ce vendredi). L'éclairage du terrain de foot alors même que le club joue bien le jeu en n'éclairant qu'une partie du terrain lors des entraînements sera aussi doté d'un système d'éclairage de type horloge automatique. L'information a été donnée de l'accord par le Syndicat d'électrification de l'installation d'horloges astronomiques.

Il a été demandé l'éclairage de l'abri bus situé au bas de la côte, pour lequel une étude a été réalisée par le syndicat d'électrification : les modalités sont à revoir mais le principe pourrait en être retenu. De même il a été discuté de la possibilité de doter de réflecteurs les bordures le long des chicanes de la rue du mont.

Ce passionnant sujet momentanément épuisé, il convenait de traiter les autres éventuelles questions préoccupantes.

- ✓ La vitesse et les difficultés de circulation sont évoquées (stationnement sur les trottoirs) des limitations de vitesse à revoir.
- ✓ Etat des voiries (allée des roitelets, niveau gymnase avec le chantier du lotissement, rue des perdrix). Des améliorations peuvent être apportées (point à temps) mais la priorité précise JP AULAGNIER reste la voirie de La Fayette pour laquelle un dossier et une demande de subventionnement ont été déposés.
- ✓ En ce qui concerne le Très haut début, la seule réponse à apporter pour l'instant est que nous figurons parmi les communes qui seront équipées dans les premières, que trois armoires vont être installées et que fin 2015 début 2016, l'installation pourrait être opérationnelle. Il va de soi que nous veillerons à ce que la distribution impacte bien tous les quartiers, tous les hameaux de la commune.
- ✓ Sur le petit patrimoine et sa mise en valeur, le Maire dit bien entendu tout l'intérêt de la municipalité à sa mise en valeur et invite les san-ferrois à se « l'approprier » dans le sens où il est intéressant que les projets émanent des habitants et que toute l'aide possible sera apportée.

- ✚ En clôture, à une question sur les investissements M. le Maire rappelle l'état de la toiture du gymnase, pour laquelle il est envisagé une réfection (infiltrations, condensations rendent l'utilisation du gymnase difficile voire dangereuse).
- ✚ Etude en cours sur le transfert des anciens vestiaires du local foot vers le gymnase par création de douches sur l'emplacement actuel du dépôt matériel.
- ✚ La bibliothèque même s'il s'agit là d'une dimension communautaire pourrait être transférée dans l'ancienne chapelle. Le local actuel bien trop exigu pourrait fonctionner sur deux niveaux dans cette ancienne chapelle dont l'architecture actuelle ne serait pas modifiée. Un bureau d'ingénierie a présenté le projet à la communauté de communes, son Président accompagné des chargés de mission culturelle a apprécié cette étude inscrite maintenant au plan de mandat de la Comcom. Cette avancée dément les propos approximatifs et les appréciations gratuites qui ont pu être relevés ici ou là sans aucun justificatif.
- ✚ Enfin, M. le maire fait état de la proposition d'achat de l'ancien restaurant « Le St-Fé » acté lors du conseil municipal du 26 novembre. Il s'agissait là d'une opportunité à saisir sur un terrain de 5300m², d'un bâtiment de 320m² en parfait état et équipé de tout le matériel de restauration. Il sera dans un premier temps loué (séminaires, mariages) en vue d'obtenir un rapide retour sur investissement et par la suite il pourra toujours être envisagé une extension ou une construction nouvelle (résidence pour personnes âgées...).

Les référents :

Robert DEVIDAL, Paul SOULIER, Sonia DURIEUX, Claude ALEXANDRE, Daniel FREYSSENET, Etienne KOLASA, Daniel DUSSERT.

Séance levée à 10h 15 et suivie du verre d'amitié.